



Communiqué de presse du jeudi 31 mai 2018

## L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC ET SON CLUB D'ENTREPRISES RENOUVELLENT LEUR ENGAGEMENT APRÈS PLUS DE 25 ANS DE COLLABORATION POUR LES JEUNES ET LE TERRITOIRE

Belle occasion que la 8<sup>e</sup> édition du *Job dating* de l'alternance pour Denis Varaschin, président de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB), et Olivier Salaun, président du Club des Entreprises de l'USMB, pour signer, plus de 25 ans après la création du Club, une nouvelle convention de partenariat.

Le Club des Entreprises est l'une des spécificités de l'USMB qui la singularise au niveau du paysage universitaire français, qui contribue à sa relation privilégiée avec son territoire et qui favorise ses résultats, notamment en matière d'insertion professionnelle de ses diplômés.

### PLUS DE 25 ANS D'HISTOIRE POUR UNE RELATION QUI N'A PAS PRIS UNE RIDE !

C'est en 1991 que sont posés les fondements du club avec la création de l'Institut Supérieur de l'Entreprise (ISE) par 2 enseignants-chercheurs en gestion soutenus par la présidence de l'université et 10 chefs d'entreprises et institutionnels emblématiques de la Haute-Savoie. En avance sur leurs contemporains, ils avaient collectivement compris qu'un territoire ne peut se développer que si ses acteurs économiques et son université travaillent de concert ; ils signent alors une première convention centrée autour de la filière commerce-vente. Pendant 15 ans l'association développe des actions concrètes au bénéfice des étudiants des filières gestion avec un leitmotiv : connecter l'université et les acteurs de son territoire.

En 2004, l'association est reconnue d'intérêt général pour ses actions notamment conduites au profit de l'emploi des jeunes. En 2006, elle devient Club des Entreprises. Le club, qui collaborait historiquement avec les filières de l'IAE Savoie Mont Blanc étend ses activités à l'IUT d'Annecy puis à Polytech Annecy-Chambéry en fusionnant, en 2013, avec le club d'entreprises de l'école d'ingénieurs. L'IUT de Chambéry rejoint également le dispositif. Après cet élargissement, l'association devient officiellement le « Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc ». L'originalité et l'efficacité de ses actions au profit de l'emploi des jeunes lui valent, cette année-là, de recevoir des mains de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, un prix national pour l'un de ses événements phares : la Semaine de l'Emploi et de l'Entreprise à l'USMB.

Aujourd'hui, à l'heure du renouvellement de la convention, les activités du Club couvrent tout le périmètre des formations de l'établissement universitaire à partir de 5 antennes sur les 3 domaines de l'USMB en Savoie et en Haute-Savoie.

7 UFR, instituts et école	3 départements de formation	15 000 étudiantes et étudiants	719 enseignants et chercheurs
19 laboratoires de recherche	Près de 300 doctorantes et doctorants	1 Fondation universitaire	1 Club d'entreprises

# UN PARTENARIAT QUI ÉVOLUE AVEC SON TEMPS, TOUJOURS AU BÉNÉFICE DES JEUNES ET DU TERRITOIRE SAVOIE MONT BLANC

## Une vocation partagée, des femmes et des hommes qui collaborent !

Le Club des Entreprises développe des synergies à forte valeur ajoutée entre monde universitaire et monde économique par l'apport de compétences issues des entreprises pour favoriser la professionnalisation de l'enseignement. Le Club recherche, à travers son réseau, des professionnels susceptibles d'enseigner en tant que vacataires, donner un avis sur les cursus, participer aux jurys de recrutements ou de fin d'études, contribuer à la gouvernance des composantes universitaires partenaires à travers conseils d'administration, conseils de perfectionnement, conseils d'orientation stratégique, ou comités de direction.

Le Club des Entreprises assure aussi la promotion des filières de l'université auprès des entreprises pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. Il les informe notamment sur les possibilités offertes par l'USMB en matière de stages, d'alternance, de missions. Il collecte les offres auprès des entreprises pour les mettre à disposition des étudiants qu'il prépare à l'immersion dans le monde du travail. Il favorise le développement de la culture entrepreneuriale par le soutien à toutes les initiatives favorisant la création d'entreprise et des modules de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Le Club des Entreprises favorise également la mise en réseau en proposant tout au long de l'année des événements transversaux permettant la diffusion d'une culture de l'entreprise au sein de l'université. Une dizaine d'événements phares, souvent inédits dans le paysage universitaire français, sont organisés annuellement : Semaine Emploi & Entreprise, table-ronde « Management au féminin », *Job dating* de l'alternance, Stages festival, *Training job Kfé*, *Master class*, parrainages, conférences métiers, déjeuners avec des DRH, Jeunes Ambassadeurs, Challenge de l'idée, Entretiens du Club, etc.

Le Club répond ainsi aux besoins de recrutement et à la gestion prévisionnelle des compétences dans les entreprises de son territoire, tout en contribuant à l'amélioration continue des formations et à la promotion de l'USMB sur son écosystème. Son implication dans la Fondation de l'USMB en qualité de membre fondateur s'inscrit dans cette logique.

De son côté, l'USMB met en valeur en interne le bien-fondé du partenariat auprès de ses personnels, de ses étudiants et de ses partenaires. Elle favorise l'implication de ses acteurs et partenaires, notamment dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes proposés par le Club des Entreprises. Elle facilite les aspects logistiques des actions menées conjointement et assure au club le soutien de ses services supports.

## Des ressources partagées

En dehors des avantages en nature assurés par l'USMB, qui met notamment à disposition des locaux dans ses unités, le club vit de ses propres ressources (contributions des entreprises, subventions d'institutions et de collectivités territoriales, contributions ponctuelles des partenaires universitaires sur certains événements). Elle assure financièrement ses frais de fonctionnement. Le club et l'USMB s'engagent, si nécessaire, à contribuer financièrement aux projets qu'ils co-organisent.

## Une gouvernance croisée

Le Club des Entreprises réserve dans ses statuts des sièges au profit de l'USMB au sein de son conseil d'administration dans le cadre d'un « collège universitaire », aux côtés d'un collège « entreprises » et d'un collège « institutionnels ». De son côté, l'USMB associe à ses différents organes de gouvernance, à commencer par son conseil d'administration, des membres du club et/ou le délégué général et/ou des représentants de son personnel, et des professionnels désignés par le club.

## CONTACTS :

- **Pour l'Université Savoie Mont Blanc** : Carole Buret, Directrice de la communication, [carole.buret@univ-smb.fr](mailto:carole.buret@univ-smb.fr) / 06 27 87 93 53
- **Pour le Club des Entreprises** : Virginie Reitzer, Déléguée générale [virginie.reitzer@univ-smb.fr](mailto:virginie.reitzer@univ-smb.fr) / 06 83 50 43 49



Les données clés de l'Université Savoie Mont Blanc :

7 UFR, instituts et école	3 départements de formation	15 000 étudiantes et étudiants	719 enseignants et chercheurs
19 laboratoires de recherche	Près de 300 doctorantes et doctorants	1 Fondation universitaire	1 Club d'entreprises

ANNECY • CHAMBÉRY / JACOB-BELLECMBETTE • LE BOURGET-DU-LAC



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



CONSEIL  
SAVOIE  
MONT  
BLANC



Direction de la communication

04 79 75 91 16 / [direction.communication@univ-smb.fr](mailto:direction.communication@univ-smb.fr)

[www.univ-smb.fr](http://www.univ-smb.fr)

